

ROYAUME-UNI – South Gloucestershire sans OGM

Par Christophe NOISETTE

Publié le 01/04/2003

Après le comté de South Ham (cf. Inf'OGM n° 40), c'est au tour des comtés de South Gloucestershire et de Cornwall de se déclarer « zone sans OGM ». Ces comtés ont établi un moratoire qui interdit les cultures d'OGM, expérimentales ou commerciales, ainsi que l'utilisation des OGM dans l'alimentation humaine ou animale. En outre, ils appellent l'Assemblée Régionale du Sud-Ouest de l'Angleterre à s'opposer officiellement aux OGM. Les comtés demandent que le gouvernement assure l'application de la directive 2001/18 qui stipule la consultation du public dans le processus d'autorisation d'OGM.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/royaume-uni-south-gloucestershire-sans-ogm/